

N°11 – 27 avril 2017

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVES (page 2) :

- **Croissance** : perturbée par les conditions climatiques
- **Ravageurs** : quelques dégâts de lièvres et de parasites souterrains

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 16 mars au 26 avril sur 34 parcelles d'agriculteur de betteraves. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



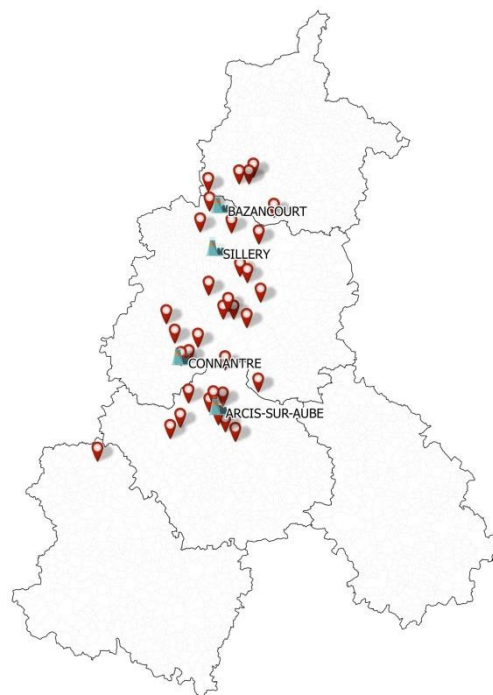
BETTERAVE

IMPLANTATION DE LA CULTURE

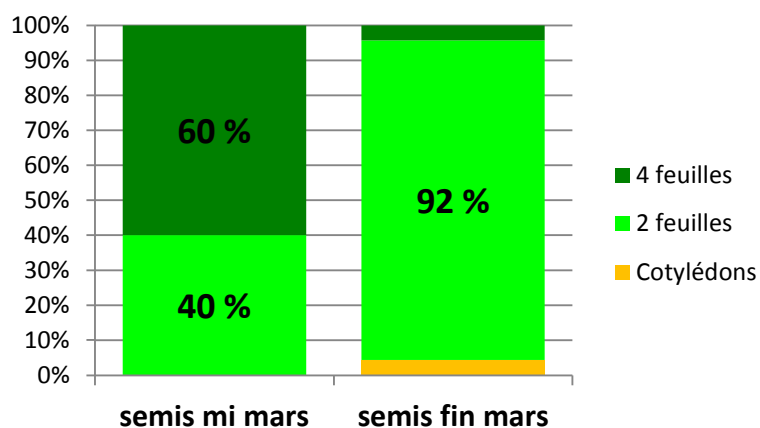
Actuellement, 34 parcelles réparties sur l'ensemble de la région constituent le réseau d'observation hebdomadaire :

- 5 parcelles dans les Ardennes
- 18 parcelles dans la Marne
- 10 parcelles dans l'Aube
- 1 parcelle dans l'Yonne

La date de semis moyenne des suivis se situe au 26 mars 2017.



Stade de la culture



DATE DE SEMIS :

- Les premiers semis significatifs ont débuté principalement dans l'Aube et dans l'Yonne dès le 14 mars. Moins de 10% de la surface régionale a bénéficié de ce créneau précoce.
- Après un épisode pluvieux, la majorité des betteraves ont été implantées du 25 au 31 mars.
- Quelques parcelles ont été réalisées tardivement en avril.

LEVÉE DES BETTERAVES :

Les conditions pédoclimatiques favorables (humidité présente, températures douces et lit de semence affiné) ont permis des levées rapides et homogènes.

- On remarque malgré tout, un delta de vitesse de levée pour les semis de fin mars, lié au dessèchement rapide du lit de semence entre les premiers et les derniers jours de cette période.
- Des épisodes orageux ont localement perturbé la levée des betteraves par la prise en masse de l'horizon superficiel (croûte de battance). En l'absence de pluie continue, des opérations mécaniques d'écroûtage, voire des ressemis dans les cas les plus graves, ont dû être réalisés. Dans ces situations, des populations partielles peuvent être observées.

CROISSANCE DE LA CULTURE :

- Dans le réseau, le stade moyen est de 2 feuilles vraies.

Les semis les plus précoces ont bénéficié des températures clémentes de la dernière décade de mars, leur permettant d'atteindre aujourd'hui le stade 4 feuilles (plantes plus robustes face aux aléas climatiques ou à la pression parasitaire).

La vague de froid actuelle limite fortement le développement foliaire des jeunes betteraves.

Les températures nocturnes extrêmement négatives de la semaine dernière ont très localement occasionné des symptômes de gel physiologique se traduisant par la nécrose des parties aériennes.

- Dans les parcelles les plus exposées (stade, topographie, ...) on observe une perte de population pouvant atteindre au maximum 30%.
- Lorsque les petites feuilles du cœur restent vertes, la plante poursuit sa croissance.



RAVAGEURS



MULOTS

De rares dégâts de mulots ont été cités avant la germination des semences. Ces rongeurs grattent le sol afin d'atteindre la graine puis décortiquent l'enrobage. Les semis superficiels (< 2 cm) et les zones en bordure de chemin et de talus sont plus vulnérables.



LIMACES

La présence de limaces noires a été signalée sur une parcelle début avril. Elles grignotent ou sectionnent l'appareil végétatif pouvant provoquer la mortalité des plantes. Les parcelles argileuses et motteuses sont un habitat propice.



TIPULES

Quelques dégâts de tipules sont observés en culture. Ces larves grisâtres sectionnent la tigelle ou l'insertion des cotylédons. La jeune plantule se dessèche puis disparaît.

Les parcelles conduites en non labour sont plus sensibles par la présence de résidus organiques. Le temps sec limite leur apparition en surface.



LIEVRES ET LAPINS

Plus de 15% des parcelles du réseau déclarent la présence de dégâts de lièvres. Ceux-ci sectionnent totalement ou partiellement la partie aérienne de la plante souvent sur des betteraves consécutives. Si l'apex de la plante n'est pas touché, une reprise de végétation est toujours possible.



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA de Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.